



RECRUTEMENT INTÉRIMAIRE

Agent d'animation et d'accueil – Secteur Haute Maurienne

2 postes à pourvoir

Nature du contrat : contrat d'intérim (Staffmatch)

Durée du contrat : du 14 juin au 08 septembre 2026

Organisation du temps de travail :

- Temps plein : 35h/ semaine
- Amplitude horaire maximale : 8h15-18h25
- 2 jours de congés par semaine, dont le samedi (travail le dimanche)
- 70% d'animation – 30% d'accueil

Date limite de candidature : le 20/04/2026

AFFECTATION, PRÉSENTATION DU SERVICE

Service d'affectation : Secteur de Haute Maurienne

Contexte : Le Parc national de la Vanoise est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du ministère chargé de l'environnement. Les agents assurent la surveillance, la gestion et le suivi scientifique du territoire classé en cœur de Parc national, ainsi que l'animation et le suivi de ses installations d'accueil du public (refuges, sentiers, passerelles). Dans le cadre de sa stratégie touristique, le Parc national de la Vanoise recrute des agents saisonniers pour renforcer son équipe en été.

Composition du service : Permanents : 1 chef de secteur, 1 chef de secteur adjoint, 6 techniciens thématiques, 10 gardes- moniteurs et 1 assistante administrative. Saisonniers : 5 ouvriers, 4 agents d'accueil, 2 animateurs pastoraux.

Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service : L'agent-e sera placé-e sous l'autorité du chef de secteur et en relation directe avec la régisseuse pour la partie boutique. L'agent-e peut être amené-e à travailler avec les agent-e-s de secteur, les agent-e-s d'accueil et les services du siège du Parc.

Relations fonctionnelles : Relations en interne avec le chef de secteur, le chef de secteur adjoint, la technicienne en charge du tourisme et de l'animation et l'assistante administrative du secteur, les autres agent.es d'accueil et d'animation du secteur, ainsi qu'avec les agent-e-s du service Valorisation et Communication au siège du Parc. Relations avec les visiteurs, les socioprofessionnels et les habitants du territoire, offices de tourisme, prestataires de services et fournisseurs de produits boutique.

Affectation territoriale : Secteur de Haute Maurienne

Résidence administrative : Val Cenis Termignon

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Définition du poste : (Mission principale, objectifs du poste) :

L'agent d'animation a pour principales missions (environ 70% du temps de travail) :

- L'animation sur le terrain (stands génériques sur le Parc, animations thématiques)
- L'animation d'expositions

Mission secondaire (environ 30 % du temps de travail) :

- Accueil sur les points infos de Aussois et de Val Cenis Termignon : accueil et information des publics, vente de produits du Parc.

Missions et activités du poste

Crée et réalise des animations tout public permettant de promouvoir le Parc national de la Vanoise

- Crée et réalise, en extérieur, en binôme avec un-e autre agent-e d'animation des animations nature sur des thématiques au choix pour tout public (de 0 à 99 ans, familles, enfants, adultes et public en situation de handicap) en utilisant les outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement disponibles au Parc.

Cette année un focus sera fait sur la thématique « pastoralisme et biodiversité »

- Commente la visite d'expositions
- Participe à la tenue de stands, points rencontre en binôme avec un-e autre agent-e d'animation
- Enregistre les inscriptions aux activités du parc et informe le public du déroulement de ces activités

Assure une mission d'accueil, d'information et de communication

- Informer le grand public sur le Parc (territoire, missions, services et réglementation du Parc, activités et animations proposées...)
- Apporter des informations naturalistes au public et sensibiliser à la biodiversité et au patrimoine du territoire
- Conseiller le public sur les activités adaptées à ses attentes
- Stocker les documentations et les proposer au public
- Assurer l'affichage d'informations pratiques
- Promouvoir le programme d'animations proposées par le secteur et les partenaires labellisés Esprit Parc, et en assurer les inscriptions

Gère l'espace d'accueil et la vente des produits de la boutique :

- Organiser et mettre en valeur l'espace d'accueil
- Gérer les stocks de manière autonome
- Assurer les ventes des articles de la boutique dans le strict respect des consignes du régisseur du Parc

Intérêt, difficultés, contraintes du poste

Métier nomade demandant une disponibilité liée à l'amplitude d'ouverture au public (dimanches), avec des déplacements quotidiens sur le terrain. Le métier nécessite la maîtrise d'outils numériques, de techniques d'accueil et d'animation et implique la responsabilité d'une caisse. L'agent-e est astreint-e pendant le service au port des effets remis par le Parc, ces effets étant restitués en fin de saison.

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs (connaissances théoriques et pratiques)

- Connaissance du territoire et des randonnées en montagne,
- Connaissance des missions, du fonctionnement et de la réglementation du Parc,
- Connaissances naturalistes (faune, flore) et milieux naturels du Parc,
- Procédures d'accueil et d'animation,
- Compétences en comptabilité appréciées,
- Langue étrangère appréciée.

Savoir-faire (technique et méthodologique)

- Connaître et appliquer les techniques d'animation en éducation à l'environnement
- Connaître et appliquer les techniques d'accueil
- Savoir utiliser les outils informatiques (bureautique, web...)
- Boutique : gestion de stocks, tenue de caisse, commande de produits
- Permis B indispensable

Savoir-être (attitudes et comportement attendu)

- Enthousiasme, dynamisme, motivation
- Sens du relationnel : sociabilité, ouverture d'esprit, sens de l'écoute
- Être à l'aise avec tous les publics
- Être curieux et aimer partager ses connaissances
- Aptitudes au travail en équipe mais aussi en autonomie
- Pédagogie
- Maîtrise de soi
- Rigueur (tenue de caisse), ponctualité et sens de l'organisation
- Être discret et exemplaire

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les agents d'accueil du parc sont recrutés via l'agence d'intérim Staffmatch, qui est en contrat avec le Parc national de la Vanoise pour ses emplois saisonniers

Salaire : Rémunération à 102,45 % du SMIC horaire pour une première embauche + 10 % de congés payés + 10 % d'indemnités de fin de mission

Durée : du 14/06/2026 au 08/09/2026

Pour tout renseignement :

Ingrid CHAPEL, Technicienne tourisme, animation, handicap du secteur Haute Maurienne
06 68 13 57 48

Envoi des candidatures :

CV détaillé et lettre de motivation à adresser à l'attention du Directeur du Parc national de la Vanoise : Monsieur Xavier EUDES

Envoi par courriel à secteur.hautemaurienne@vanoise-parcnational.fr

Candidatures à déposer au plus tard le **lundi 20 avril 2026**

Poste à pourvoir le **14 juin 2026**